

Image not found or type unknown



Convocation dand autre tgi que celui du depot de plainte

Par **tartinette**, le **20/03/2008** à **13:41**

comment se fait il que pour plusieurs plaintes déposées au t g i de melun et apres plusieurs convocations pour médiation sur provins , on me demande a présent de me présenter a deauville alors que je suis la victime et parce que l'auteur des faits habite a présent a pont l'évèque! es ce a moi de suivre et subir les nombreux déménagements de l'auteur des faits?